

Compte-rendu du conseil d'école du 5 février 2019  
École élémentaire La vallée du Lac

Présents :

Mairies : Madame Depoix (CLV)

Représentants parents d'élèves : Mesdames Héroult, Stievenard, Weclawicz, Briand, Breton et Messieurs Barbillot et Clair.

Enseignants : Mesdames Gaulupeau, Sobrino, Baraquet, Bazin, Papin Moutoussamy, et Pichont-Dupont et Monsieur Lalanc

Absents excusés :

Mme Leclerc (inspectrice de l'Éducation nationale)

Madame Teillay (DDEN)

Madame Bourlier (Couesmes), Monsieur Vignas (Brèches), Monsieur Wells (mairie de Lublé)

1) Effectifs :

L'école comptera à la rentrée de février :

26 CP (2 départs et 1 arrivée)

27 CE1 (1 arrivée)

18 CE2 (1 départ)

20 CE2/CM1

23 CM1

28 CM2 (2 départs)

Pour la rentrée, 30 arrivées CP sont prévus, pour 28 CM2 sortants.

La prévision d'effectifs pour la rentrée 2019 est donc de 144 élèves.

Pas de fermeture de classe.

Mais, ce n'est pas encore acté, forte probabilité de fermeture du poste PARE.

Pétition des enseignants, demande de la municipalité pour maintien du poste.

2) Sécurité :

L'exercice PPMS Risques majeurs a eu lieu le lundi 4 février.

lieux de confinement : cantine pour les classes du préfa et du bâtiment RASED et classes pour le bâtiment principal. Rappel aux élèves de suivre les enseignants.

Requête : DTA (Dossier Technique Amiante)

Talkie-walkie qui se déchargent rapidement.

3) Sorties scolaires

- Piscine du Lude pour les CE1 : 8 séances prises en charge par l'école (880 euros environ si pas augmentation du tarif) et transport pris en charge par la municipalité (928 euros). Elles auront lieu le jeudi matin. Créneau dans l'eau : 9h20-10h.

- Le jeudi 31 janvier a eu lieu la deuxième séance d'École et cinéma.

Toutes les classes se sont rendues à la salle des fêtes l'après-midi pour voir le film « Bovines. »

7) Travaux faits et à faire

a) Travaux faits :

La marelle glissante par temps de pluie.

Changement du switch (vendredi 1er février) donc classe mobile remise en service.

b) Travaux à faire :

- La gouttière située avant la porte d'entrée sous le préau déborde.
- rebords de fenêtre faits aux printemps
- rehausser le grillage mais nécessité de renforcer les poteaux pour éviter la prise au vent.

8) Conseil d'élèves :

Les CM2 ont un comportement déplorable à la cantine.

Rappel : si trop de remarques, courrier de la mairie aux parents.

Pour le pain : possibilité d'avoir un morceau de pain dans l'assiette et d'avoir une réserve si besoin.

Trop de bruit. Possibilité de mettre de la musique classique en fond pour calmer.

Possibilité de menus à thème.

8) Questions diverses :

a- Appel à cotisations de l'école ?

895 euros cette année (11 euros de plus de l'année passée)

b- Horaires de sortie ?

Le temps de classe dure donc jusqu'à 16h30. Ensuite, il faut attendre que les élèves rangent leurs affaires, se rangent correctement et calmement.

Le prochain conseil d'école est fixé le jeudi 20 juin à 18H00.